



COMITÉ DE COORDINATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'ARTISANAT AFRICAIN
COORDINATION COMMITTEE FOR DEVELOPMENT AND PROMOTION OF AFRICAN HANDICRAFT



NEUVIEME CONFERENCE DES MINISTRES DU CODEPA

Thème « *Les Politiques Nationales, Régionales et Continentales de Développement et de Promotion de l'Artisanat dans les Etats membres du CODEPA (2010-2015) : Etat des lieux et Perspectives* ».

RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES

BULAWAYO, le 23 JUIN 2017

INTRODUCTION

La réunion des Ministres des Etats membres du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) s'est tenue le 23 Juin 2017 à Bulawayo (ZIMBABWE) sous le thème « ***Les Politiques Nationales, Régionales et Continentales de Développement et de Promotion de l'Artisanat dans les Etats membres du CODEPA (2010-2015) : Etat des lieux et Perspectives*** ».

Ont participé à la réunion les Délégués des Etats membres du CODEPA, ci-après :

- la République du Benin ;
- le Burkina Faso ;
- la République du Burundi ;
- la République du Cameroun ;
- la République du Congo ;
- la République de la Côte d'Ivoire ;
- la République du Gabon ;
- la République du Ghana ;
- la République de la Guinée Bissau ;
- la République du Mali ;
- la République de Madagascar ;
- la République de Mauritanie ;
- la République du Niger ;
- la République Centrafricaine ;
- la République Démocratique du Congo ;
- la République du Tchad ;
- la République du Togo ;
- la République du Zimbabwe.

Les pays suivants ont participé à titre d'observateurs :

- la République Sud-Africaine ;
- la République Arabe d'Egypte ;
- la République de la Gambie ;
- la République Fédérale du Nigéria ;
- la République du Soudan ;
- la République de la Zambie

Y ont également pris part : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Programme des Nations Unies pour le Développement résidant au Zimbabwe, les Confédérations des Artisans de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les Commissaires et Directeurs Généraux du Réseau des Foires et Salons spécialement dédiés à l'Artisanat.

La réunion s'est articulée autour de quatre (04) sessions à savoir la cérémonie d'ouverture, les travaux en plénière, le huis-clos et la cérémonie de clôture.

II CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la 9^{ème} conférence des Ministres du CODEPA a été placée sous Haut patronage de Maître Jacob MUDENDA, Président du Parlement de la République du Zimbabwe. Cinq (05) allocutions ont été prononcées ; à savoir l'allocution de l'Honorable Eunice SANDI-MOYO, Ministre d'Etat pour la Province Métropolitaine de Bulawayo, celle de John CUSTOM, Président des Association des Artisans d'art appliqué du Zimbabwe, celle de l'Honorable SITHEMBISO G.G. NYONI, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et du Développement Coopératif de la République du Zimbabwe, Première Vice-présidente de la Conférence des Ministres du CODEPA, celle de Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises de la République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Ministres du CODEPA et enfin celle de Maître Jacob MUDENDA, Président du Parlement de la République du Zimbabwe.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, les orateurs ont mis un accent particulier sur les problèmes liés à la mise en œuvre des politiques de développement et de promotion de l'artisanat aussi bien au plan national, sous-régional et continental et la nécessité de trouver rapidement des solutions idoines.

Madame la Vice-présidente a fait remarquer que les plus Hautes Autorités de son pays et particulièrement, Son Excellence, Monsieur Robert MUGABE, Président de la République, attendent de la réunion de Bulawayo, des décisions fortes à même de contribuer au renforcement de la coopération Sud-Sud en matière de promotion de l'artisanat africain.

Le Président de la Conférence des Ministres du CODEPA a dans son intervention, salué tout d'abord, Son Excellence, Monsieur Robert MUGABE, Président de la République du Zimbabwe, le peuple zimbabwéen pour la chaleur de l'accueil réservé à toutes les délégations présentes à Bulawayo. Il a ensuite rappelé les missions assignées au CODEPA et terminé par le bilan de son mandat marqué par les acquis substantiels dont les plus significatifs sont :

- L'opérationnalisation de l'évaluation des politiques de développement et de promotion de l'artisanat dans les Etats membres et les Communautés Economiques Régionales ;
- Le dossier de l'extension de la protection sociale aux artisans et du partenariat avec l'Union Africaine dont des résultats importants ont été atteints.

Il a souhaité que les actions engagées soient poursuivies par le Président entrant.

Quant au Président du Parlement, après avoir relevé l'importance du secteur de l'artisanat dans les économies africaines et souhaité la forte implication des Gouvernements dans la prise en compte de ce secteur, il a ouvert les travaux de la 9^{ème} Conférence des Ministres en souhaitant au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République et du peuple zimbabwéen pleins succès aux travaux.

III/ LES TRAVAUX EN PLENIERES ET LE HUIS-CLOS

La cérémonie d'ouverture a été suivie par les travaux en plénière avec dans un premier temps la mise en place du bureau de séance composé comme suit :

- Présidence : Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Président de la Conférence des Ministres du CODEPA,
- Vice-Présidence : l'Honorable SITHEMBISO G.G. NYONI, Vice-Présidente de la Conférence des Ministres du CODEPA,
- Secrétariat : Monsieur Sié Théophile SIB, Secrétaire Général du CODEPA.

Les ministres ont adopté l'ordre du jour et le programme de travail proposés à savoir l'examen et l'adoption du rapport des experts.

La lecture du rapport des Experts a été faite par Madame Patricia BADOLO, Directrice Générale de la Chambre des Métiers et de d'Artisanat du Burkina Faso.

Il s'articule autour des exposés thématiques et des panels.

II. 1. Les exposés thématiques

Une présentation de la genèse, la justification de la création du CODEPA a été présentée par le Secrétaire Général suivie d'un exposé des politiques sectorielles en matière d'artisanat du Cameroun, du Burkina Faso et du Zimbabwe. Treize autres pays sont intervenus sur les expériences en matière de politique sectorielle de développement de l'artisanat.

- Les présentations des organisations faitières sous-régionales: la Confédération des Artisans et des Petites Entreprises d'Afrique Centrale (CAPEAC) et la Confédération des Artisans d'Afrique de l'Ouest (CAAO), sur leurs missions, les acquis et les perspectives ;

- Les présentations des salons et foires : le Salon International de l'Artisanat pour la Femmes du Niger (SAFEM), le Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA), la Foire Artisanale et Culturelle du Togo (FATOGO), le Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC), le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA), le Salon du Zimbabwe,
- Le rapport d'activités du Réseau des Directeurs et Commissaires Généraux des Foires et Salons,
- L'état d'exécution des Résolutions de la 8^{ème} Conférence et de mise en œuvre des dynamiques nationales, sous régionales et continentales.

Concernant l'état de mise en œuvre des résolutions de la 8^{ème} Conférence dont copie est jointe au présent rapport, le Secrétaire Général du CODEPA a relevé qu'un taux d'exécution globalement satisfaisant a été atteint, notamment le dossier sur l'étude de la protection sociale et du partenariat avec l'Union Africaine. Toutefois, il a fait remarquer que les taux de contributions statutaires restent très faibles, et les Etats membres gagneraient à respecter les engagements pris vis-à-vis de notre organisation commune.

Concernant l'examen de l'état de mise en œuvre des dynamiques nationales, sous régionales et continentales adoptées lors de la 3^{ème} Conférence des Ministres tenue à Yaoundé en 2010, il est ressorti un niveau satisfaisant de mise en œuvre de ces dynamiques dans les différents pays. Mais on constate qu'au niveau des Communautés Economiques régionales, l'intégration des politiques économiques n'est pas effective dans le domaine de l'artisanat. De nouvelles dynamiques et un programme prioritaire à exécuter au cours de la période 2018 – 2020 ont été adoptés par les Ministres ;

Ce programme comporte (03) axes qui sont :

- ✓ La création d'une base de données fiables sur l'Artisanat Africain (au plan national, sous-régional et continental). A cet effet, le CODEPA peut compter sur les partenaires techniques et financiers tel que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui s'est formellement engagé à apporter son expertise technique à ce sujet. Des échanges devraient être rapidement initiés en vue de la signature d'un Mémoire d'Accord entre les deux institutions.
- ✓ L'extension de la sécurité et de la protection sociales aux Artisans et à leurs familles, dont les travaux préliminaires entre l'Union Africaine et le CODEPA ont permis d'adopter le principe de retenir quatre (04) pays pilotes pour l'évaluation de leur système de protection sociale en faveur des Artisans suivie d'Ateliers de mutualisation et de valorisation des bonnes pratiques retenues ;
- ✓ L'extension du Programme d'Appui aux Petites Entreprises et à l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, dont le principe avait été adopté en 2014 à Niamey

lors de la 7^{ème} Conférence des Ministres du CODEPA. Ce programme vise à améliorer les qualifications professionnelles des artisans.

Les nouvelles dynamiques nationales et régionales mettent l'accent sur :

- L'implication des Communautés Economiques Régionales dans le développement de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises ;
- Le développement du marché interafricain ;
- La mutualisation des bonnes pratiques et la coopération Sud-Sud en matière de qualification professionnelle, de promotion commerciale et de l'harmonisation des textes au niveau sous régional et régional, ce qui facilitera l'accès des artisans aux marchés publics ;
- Les questions récurrentes de financement du secteur ;

II. 2. Les Panels

Les panels ont porté sur la vie du Réseau des Foires et Salons. Cette réunion a permis aux différents Commissaires en charge des Foires et Salons dédiés à l'artisanat de s'accorder sur la nécessité d'harmoniser les dates des différents salons. Toute chose qui permettra d'éviter les chevauchements actuels des calendriers.

Un autre panel a réuni tous les artisans présents à cette conférence en vue de la mise en place du Conseil Africain de l'Artisanat.

Les panelistes ont mis en place un bureau provisoire chargé d'organiser une Assemblée Générale constitutive du Conseil Africain de l'Artisanat.

Ce Bureau provisoire se compose comme suit :

Président : Le Président de la Chambre des Métiers de la République du Mali

1^{er} Vice-président : Le Président de la section Artisanat de la Chambre de Commerce de la République du Cameroun

2^{ème} Vice-président : Le Président de l'Association des Artisans d'Art Appliqué de la République du Zimbabwe

Secrétaire Général : Monsieur le Représentant du Centre National pour la Culture de la République du Ghana

Secrétaire Général Adjoint : Le Représentant des artisans de la République du Gabon

Après cette lecture, les ministres et les délégués dûment mandatés ont échangé autour des différentes thématiques et donné des observations à prendre en compte dans la Feuille de Route des instances du CODEPA pour les années à venir :

- Faire le point de l'état d'exécution des résolutions prises lors de la conférence précédente à la plénière des travaux des ministres et non au niveau des travaux des experts ;

- Diligenter l'étude sur la protection sociale des artisans en s'inspirant « l'Initiative sur la Solidarité et l'Autonomisation des Artisans au Congo » (ISAAC) en cours en République du Congo ;
- Impliquer les Ministres des Affaires Etrangères dans le dossier d'arrimage ou de partenariat avec la Commission de l'Union Africaine ;
- Disposer d'un argumentaire solide pour solliciter un sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine consacré au développement et à la promotion de l'artisanat africain ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation du programme prioritaire du CODEPA en lieu et place d'un plan de suivi-évaluation ;
- Accélérer le processus d'adhésion des pays anglophones et lusophones au CODEPA ;
- Echanger les programmes entre pays africains dans le domaine de l'artisanat, notamment les modèles réussis d'octroi aux artisans des marchés publics (Exemple du Mali et Burkina Faso) ;
- Accélérer le processus de mise en œuvre du système d'information sur l'artisanat (base de données fiables) en étroite synergie avec les Etats membres ;
- Relancer le processus de demande d'audience avec le Chef de l'Etat guinéen, Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine qui est un passionné de l'artisanat.

En outre, les ministres ont instruit les Commissaires et Directeurs Généraux des foires et salons dédiés à l'artisanat de s'accorder dans les brefs délais, sur l'harmonisation des dates des différents salons, toute chose qui permettra d'éviter les chevauchements actuels des calendriers. Ils devront à cet effet, s'inspirer du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) dont la périodicité est établie depuis son institutionnalisation.

Les ministres ont pris acte de la mise en place du Bureau provisoire chargé d'organiser une Assemblée Générale constitutive du Conseil Africain de l'Artisanat.

Durant leurs travaux à huis-clos, les ministres ont approuvé les recommandations faites par les experts ; il s'agit notamment de :

- La mise en œuvre des nouvelles dynamiques nationales, sous-régionales et continentales et du Programme Prioritaire 2018 – 2020 de l'Artisanat dans les Etats membres et dans les Communautés Economiques Régionales ;
- L'élaboration des Programmes Communautaires en matière d'Artisanat dans chacune des Communautés Economiques Régionales ;
- L'accélération du processus de création de l'unité en charge de l'Artisanat au sein de l'Union Africaine, telle que recommandée par les Ministres du Travail et de la Sécurité Sociale lors de la Session Ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur le Développement Social, le Travail et l'Emploi, tenue à Alger les 27 et 28 Avril 2017,
- L'accélération de l'identification des quatre pays pilotes pour l'étude d'évaluation des politiques de promotion de la protection sociale dans ces pays ;
- L'élaboration d'un argumentaire sur l'importance de l'artisanat dans les Etats à soumettre aux Chefs d'Etats de l'Union Africaine,
- L'accélération du lobbying auprès des pays non membres pour leurs adhésions au CODEPA ;

Les Ministres ont en outre, procédé au renouvellement des instances du CODEPA et adopté une déclaration finale dont copie est jointe au présent rapport.

IV – CEREMONIE DE CLÔTURE

La soirée de gala a servi de cadre pour la cérémonie de clôture conjointement présidée par l'Honorable SITHEMBISO G.G. NYONI, Présidente entrante et de Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Président sortant.

Après la lecture de la déclaration finale par Monsieur Sié Théophile SIB, Secrétaire Général du CODEPA, l'Honorable SITHEMBISO G.G. NYONI, Présidente entrante a remercié au nom des Etats membres du CODEPA, son Excellence Monsieur Robert MUGABAE, Président de la République du Zimbabwe, pour son soutien inestimable pour l'organisation de la 9^{ème} conférence des Ministres à Bulawayo. Elle a félicité le Président sortant pour les résultats engrangés durant son mandat et sollicité sa disponibilité et son expérience pour l'atteinte des objectifs assignés à son mandat et ceux à venir. Elle a par ailleurs, félicité les experts pour la qualité de leurs travaux, notamment en ce qui concerne l'examen des questions qui revêtent une importance capitale pour le développement et la promotion de l'artisanat et le bien-être social des acteurs du secteur de l'artisanat. Elle a souligné que l'importance des décisions adoptées par la réunion des ministres va permettre de renforcer le cadre institutionnel du CODEPA avec l'adhésion de la République d'Afrique du Sud et l'intention d'adhésion d'autres pays tels que la Zambie, la Gambie, le Nigeria et le Soudan.

Elle en outre, insisté sur la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud, en particulier la coopération technique et la mutualisation des bonnes pratiques interafricaines. Elle a fait une mention spéciale aux ministres présents malgré leurs agendas nationaux très chargés et à accorder une attention particulière au suivi de la mise en œuvre des résolutions prises par la conférence en vue de la concrétisation des projets et programmes au profit des pays membres, des communautés Economiques Régionales et des acteurs du secteur de l'artisanat.

Elle a enfin, félicité la République Centrafricaine qui a accepté d'accueillir la prochaine conférence des Ministres en 2018, et sollicité auprès de la 2^{ème} Vice-présidente et des délégués régionaux nouvellement élus de lui apporter toute l'assistance dont elle aura besoin pour l'exécution de sa mission.



Fait à Bulawayo, le 23 Juin 2017

La Conférence des Ministres

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "SITHEMBISO", written over the printed name.

Honourable SITHEMBISO G.G. NYONI